Fiches grammaticales

عَنَاصِر أوَّليَّة من النَّحْو العَرَبِيّ

Nedjmeddine KHALFALLAH

Maître de conférences

Département d'Arabe - Université de Lorraine

Introduction :

Ces vingt-quatre fiches constituent les notions grammaticales les plus élémentaires de la langue arabe. Elles devront être maîtrisées au cours du premier semestre de la L1.

Elles représentent les clefs qui permettent d'ouvrir « la première porte » de cette langue : **la grammaire النَّحْو**. Selon la tradition grammaticale arabe, ce concept recouvre à la fois :

- Des principes phonologiques, relatifs aux transformations phonétiques des mots.
- Des principes morphologiques, relatifs à la construction internes des mots et à la conjugaison des verbes.
- Des principes syntaxiques, relatifs aux fonctions grammaticales des mots au sein d'une phrase.
- Des principes sémantiques relatifs aux sens de différentes formulations syntaxiques et rhétoriques des phrases.

Ces fiches n'explicitent que quelques aspects à caractère syntaxique.

1- L’adjectif de relation (*nisba*) :

L’adjectif de relation ou la ***nisba*** est un procédé syntaxique très fréquent en arabe. Il se construit en ajoutant ـيّ à n’importe quel nom. Ex :

لُبْنان لُبْنَانِيّ

Liban Libanais

Pour former un adjectif de relation féminin, on rajoute le ـيَّـة

لُبْنان لُبْنَانِيّة

Liban Libanaise

Les noms qui se terminent en ـا, comme فَرَنْسا (la France) ou إيطالِيا (l’Italie), voient leur alif tomber. On y rajoute ـيّ .

فَرَنْسا فَرَنْسِيّ

France Français

2- Annexion (*Idhāfa*)

L'annexion ou l'*Idhāfa* est également un procédé syntaxique courant en arabe. Il permet de déterminer un nom en l'annexant à un autre en remplissant la fonction de complément de nom, de la grammaire française, exprimée par : d', de, du, des… . L'annexion se construit par la juxtaposition des deux noms. Ex.

كِتاب العَرَبِيَّةِ

Le livre d'arabe.

Ce groupe nominal se compose ainsi des deux termes dits :

- Premier terme : *mudhāf.*
- Deuxième terme : *mudhāf ilayhi*.

Le premier terme de l'annexion ne prend jamais d'article défini, car il sera déterminé par le deuxième. Son cas varie selon sa position dans la phrase.

Le deuxième terme prend impérativement le cas indirect.

Si l'ensemble de l'annexion est défini, le deuxième terme est défini.

Le livre d'arabe : كِتاب العَربِيَّة

Si l'ensemble de l'annexion est indéfini, le deuxième terme est indéfini.

Un livre d'arabe :كتابُ عَرَبِيَّةٍ

3- Adjectif (*na‘t*)

L'adjectif ou le *na‘t* se place impérativement après le nom qu'il qualifie. Il s'accorde avec ce nom en quatre points :

a- En genre : féminin ou masculin : طالبٌ جميلٌ ou طَالِبَة جَميلَة

b- En nombre : singulier, duel ou pluriel : طالبٌ جميلٌ ou طُلابٌ جَميلون

c- En cas : sujet, direct ou indirect : طالبٌ جَميلٌ ou طالبٍ جميلٍ ou طالبًا جميلًا

d- En détermination/Indétermination : les deux termes seront déterminés ou indéterminés : طالبٌ جميلٌ ou الطَالِبُ الجَميلُ

4- Détermination (*ta'rīf*)

La détermination ou le *ta'rīf* se réalise en faisant précéder les noms de l'article défini ال. Cet article vaut pour tous les noms, qu'ils soient : masculins, féminins, au duel ou au pluriel. Ex

La rose :الوَرْدَة

Le livre : : الكتاب

Les deux roses : :الوَرْدَتان

Les deux livres الكتابان

Les roses : الوُرود

Les livres :الكُتُب

5- Indétermination (*tankīr*)

L'indétermination ou le *tankīr* se construit en mettant un *tanwīn* (doublement de la voyelle finale) sur un nom et en enlevant l'article défini. Le *tanwīn* se met uniquement sur les noms singuliers (et ceux au pluriel interne), qu'ils soient masculin ou féminin.

Une rose :وَرْدَةٌ (cas sujet),وَرْدَةً (cas direct)وَرْدَةٍ (cas indirect)

Le livre : كتابٌ(cas sujet) كتابًا (cas direct)كتابٍ (cas indirect).

وُرودٌ/دٍ/دًا *les roses*, est le pluriel interne de : وَرْدَة

6- **Auxiliaire « être » :**

En arabe, l’auxiliaire **être** n’existe pas (au présent).

Pour former des phrases nominales simples, il suffit de juxtaposer le sujet (*mubtada*’) dont on parle et l’information (*ẖabar*), le concernant. Ex.

L’étudiant est beau.

الطالبُ جميلٌ.

Ces deux fonctions sont cependant marquées par le cas sujet. L’information prend un *tanwīn*.

7- Auxiliaire «avoir » :

En arabe, l'auxiliaire **avoir** n'existe pas non plus. Pour exprimer la possession, l'arabe fait appel à une tournure particulière qui se construit par la particule لِ suivie d'un pronom affixe ; le tout suivi de l'objet possédé. Ex.

J'ai une maison

لي بيتٌ

Tu as une maison

لَكَ بيتٌ

Notez bien qu'il s'agit ici d'une phrase nominale d'où le cas sujet sur le mot بيت, considéré ici comme un sujet. La traduction littérale de cette tournure est :

À toi une maison = Une maison est à moi.

8- Pronoms affixes

Le pronom affixe ou le *Dhamīr muttasil* est une « particule » qui s'attache aux trois types de mots :

a- Noms : pour exprimer **la possession :**

كِتاب + ي= كِتابي

Mon livre = mon + livre.

كِتاب + كَ= كِتابكَ

Ton livre = Ton + livre.

b- Verbes : pour exprimer le caractère **réfléchi :**

c- عَرَفَ + كَ= عَرَفَكَ

Il t'a connu : = Te + connaitre.

d- Particules : pour exprimer le sens de la particule relatif à la personne concernée :

في + ك = فِيكَ

Les pronoms affixes sont au nombre de 15 :

Singulier ي- كَ- كِ- ــهُ- ــها

Duel نا- كُما ــكُما – هُما- هُما

Pluriel نا- كم- كنَّ- همْ- هنَّ

9- Pronoms personnels

Les pronoms personnels ou le *Dhamīr munfasil* sont au nombre de 15. Hormis la distinction entre la première, la deuxième et la troisième personne, on différencie aussi le duel (une paire de personnes ou de choses) et le pluriel (à partir de trois).

Pluriel	Duel	Singulier
نَحْن	نَحْن	أنَـا
أَنْتُمْ	أَنْتُمَا	أنْتَ
أَنْتُنَّ	أَنْتُما	أنتِ
هُمْ	هُما	هُوَ
هُنَّ	هُما	هِيَ

10- Temps et modes :(Zaman)

Les trois temps (passé, présent et futur) ne figurent pas dans la grammaire arabe. Les actions, exprimées par des verbes, ont cependant deux **aspects.** Si l'action est achevée, le verbe se met à **l'accompli : *al-Mādhī***, l'équivalent du passé simple ou le passé composé français. Si l'action est en cours, le verbe se met à l'**inaccompli** : ***al-Mudhāri***', équivalent du présent de l'indicatif. Chaque aspect possède plusieurs modes.

11- Infinitif :

L'infinitif proprement parler n'existe pas en arabe. Pour l'exprimer, on fait appel à une tournure particulière. On donne le verbe conjugué à l'accompli ensuite à l'inaccompli à la troisième personne du singulier, masculin.

Pour dire : écrire : on dira : كَتَبَ/ يَكْتُبُ

12- Racine :

La racine ou le *Jidhr* est la matière première dont se forment les mots (verbes et noms) en arabe. Le plus souvent, à partir d'une racine trilitère, on forme des mots selon un **schème** (= moule) précis pour désigner un **sens**. Par exemple, à partir de la racine : ك / ت/ ب l'on forme le verbe كَتَبَ écrire, selon le schème des verbes de la première forme, en l'occurrence : فَعَلَ/يفعُلُ

13- Accompli :

L'accompli, correspondant au passé composé français/ passé simple, se construit en mettant des désinences verbales à la fin de la racine trilitère.

جلسَ الطّالبُ
L'étudiant s'est assis

Singulier
أنا جَلَسْتُ
أَنْتَ جَلَسْتَ
أنتِ جَلَسْتِ
هو جَلَسَ
هِيَ جَلَسَتْ

14- Inaccompli :

Le deuxième mode est l'**inaccompli** ou le *Mudāri' marfū'* المُضارع المرفوع.
Il exprime une action inachevée, une action qui dure ou qui se répète. Le plus souvent, il correspond au présent de l'indicatif français.
Ce mode est marqué à la fois par la préfixation d'éléments pronominaux et par des désinences verbales aidant à déterminer, aussi, le genre et le nombre.

أنا أَجْلِسُ
أَنْتَ تَجْلِسُ
أنتِ تَجْلِسينَ
هو يَجْلِسُ
هِيَ تَجْلِسُ

15- Futur :

Le futur ou le *mustaqbal,* proprement dit, n'existe pas en arabe. Pour l'exprimer, on fait appel à deux particules, chacune suivie du verbe conjugué à l'inaccompli ; la nuance entre le futur proche et lointain étant plutôt vague.

a- Futur proche : verbe+س سَأَكْتُبُ (*J'écrirai*).

b- Futur lointain : verbe +سَوفَ : ex. سوفَ أكتبُ (*Je vais écrire*).

16- Négation : *nafy*

La négation ou le *nafy* varie en arabe selon que la phrase est nominale ou verbale. Dans la phrase verbale, la particule de négation varie également selon le mode et l'aspect du verbe. Ici nous nous limitons à la négation des verbes accomplis et inaccomplis :

a- Négation au passé : Elle se construit en faisant précéder le verbe conjugué à l'accompli par : ما

Je n'ai pas écrit la leçon.

ما كتبتُ الدرسَ.

b- Négation au présent : Elle se construit en faisant précéder le verbe conjugué à l'inaccompli par : لا

Je n'écris pas la leçon.

لا أكتبُ الدرسَ.

17- Formes dérivées :

La langue arabe est une langue de **dérivation** الاشتقاق. Les verbes sont dérivés d'une racine trilitère (composée de trois lettres ou **radicales**). À partir de ces trois radicales, on construit un verbe de la forme I الفعل المجرَّد.

Il est possible d'augmenter cette forme I de quelques lettres pour obtenir des verbes dérivés/augmentés فعل مزيد. Le sens de ces derniers demeure proche de celui de la racine

18- Interjection :

L'interjection ou le *nidā'* est un procédé syntaxique qui consiste à faire précéder le nom d'une personne par un interpellatif, comme le **يا** c'est-à-dire une particule qui influence le cas du nom. Si ce nom est simple, il prend le cas sujet. Ex.

يا أحمدُ *Oh ! Ahmad* !

Si ce nom est annexé, le premier terme prend le cas direct :

يا صاحبَ البيتِ, *Oh toi, maître de la maison* !

Bien entendu, plusieurs autres particules existent et expriment différentes charges affectives comme ....وا، أيا، أيها، آ.

19- Trois cas :

Les trois cas ou les *harkāt* sont les voyelles finales qui prennent les mots dans une phrase. Ces cas marquent les fonctions grammaticales. En arabe, il est trois cas :

a- Le **cas direct**, la *fatha*, notamment pour marquer le complément d'objet direct.

b- Le **cas indirect**, la *kasra*, notamment pour marquer le complément indirect. Ce cas est souvent impliqué par les prépositions : مِن، إلى ، عَن، عَلى، فِي، ب، لِـ، كَـ

c- Le **cas sujet**, la *dhamma*, notamment pour marquer le sujet.

20- Types de phrases :

La grammaire arabe distingue entre deux types de phrase :

a- **Phrase nominale** : sujet + attribut/prédicat.

L'étudiant est beau. الطالبُ جميلٌ

b- **Phrase verbale** : verbe+ sujet+ (ou sans) complément d'objet (direct ou indirect).

جلسَ الطالبُ. *L'étudiant s'est assis.*

21- Conjonctions de coordination ('*atf*):

La conjonction de coordination ou le *'atf* est un procédé syntaxique qui permet de coordonner deux noms ou deux phrases. Les trois conjonctions de coordination les plus connues sont :

a. فَ exprimant un laps de temps très bref entre les deux actions: دَخَلَ فَجَلَسَ; *il est entré et [toute de suite] s'est assis.*

b. واو exprimant un laps de temps moins bref: دخلَ وجلسَ; *il est entré et s'est [un peu de temps après] assis.*

c. ثمَّ exprimant un laps de temps plutôt long entre les deux actions: دخلَ ثمَّ جلسَ; *il est entré [ensuite] il s'est assis.*

22- Participe actif : (*ism al-fā'il*)

Le participe actif ou *ism al-fā'il* désigne celui **qui fait l'action.**

Pour tous les verbes de la première forme, on construit le participe actif sur le schème : فاعِل. Ex. à partir de كَتَبَ/يكتبُ (*écrire*), on obtient كاتِب (*écrivain*)

23- Participe passif : (*ism al-maf'ūl*)

Le participe passif ou *ism al-mf'ūl* désigne celui **qui subit l'action**.

Pour tous les verbes de la première forme, on construit le participe passif sur le schème : مَفعول. Ex. à partir de كَتَبَ/يكتبُ (*écrire*), on obtient مكتوب (*chose écrite*)

24- Non d'action : (*masdar*) :

Le nom d'action ou le *masdar* est un substantif dérivé qui désigne **l'action.** La formation des noms d'action de la forme I ne suit aucun schème. Ex :

كِتَابَةً كتبَ écrire, écriture

قراءة   قَرَأَ lire, lecture.

Cependant, les noms d'action des 9 formes (verbales) dérivées suivent tous des schèmes constants.